



Municipales 2020 : Les réponses d'Argenteuil en commun au questionnaire

17 février 2020

Les réponses aux « 4 questions de la Plateforme Palestine » de la liste Argenteuil en Commun candidate aux municipales d'Argenteuil, menée par Alima Boumediene-Thiéry.

1. Les municipalités peuvent se doter d'une charte éthique pour des achats publics responsables = ne pas contracter avec des entreprises qui participent à des violations graves des droits de l'Homme et du droit international, dans le même esprit que la loi française sur le devoir de vigilance des entreprises adoptée en 2017.

Réponse : Non seulement la signature de cette charte, mais aussi

- organisation d'une Journée de la Terre durant laquelle un olivier sera planté dans la cour de la mairie. Durant cette cérémonie seront conviés les représentants des réfugiés palestiniens et les associations de solidarité pour la Palestine ; le drapeau palestinien sera hissé en signe de soutien. L'inaction qui caractérise jusqu'alors les deux précédents mandats quant à la Palestine doit être réparée par un investissement d'autant plus franc.

2. Un autre moyen d'intervention est la mise en place de programmes de coopération, en particulier dans le cadre de la Coopération décentralisée avec des villes et villages palestiniens ou encore avec des camps de réfugiés palestiniens dans divers domaines : partenariats économiques et culturels.

Réponse :

- Échanges scolaires/universitaires/sportifs/culturels
- Partenariat médical (transferts des surplus de stocks par exemple, etc)
- Envoi de médecins
- Promotion de la culture, l'histoire, le patrimoine de la Palestine, l'artisanat également (faïences, broderies, etc)

3. La question de la Palestine peut également être portée à l'ordre du jour à travers l'organisation de débats et le vote de vœux ou de motions au sein de conseils municipaux ou de communauté de communes. En juin 2013 le Conseil de Paris se prononçait par exemple en faveur de l'étiquetage différencié des produits des colonies.

Réponse : Non seulement mais aussi produits en provenance d'Israël en général, car certains contournent

cet obstacle en étiquetant comme ils le souhaitent.

4. Les maires peuvent enfin soutenir les associations locales de solidarité internationale, y compris celles qui défendent les droits des Palestinien.ne.s.

Réponse : Les associations de solidarité envers la Palestine auront leur local au même titre que les autres (pas TMF comme jusqu'alors car refus des deux précédents maires), et également au même titre que les autres elle recevront une subvention de la mairie, dans le cadre du partenariat et de la solidarité internationale.

Promotion de fêtes/ débats/ initiatives en général.

- **Emplacement** : Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Agir](#) > [Campagnes](#) > [Elections municipales 2020 - 4 questions aux candidat·e·s](#) > [Les réponses des candidat·e·s](#) >

- **Adresse de cet article** : <https://plateforme-palestine.org/Municipales-2020-Les-reponses-d-Argenteuil-en-commun-au-questionnaire>